Parcs relais Mode d'emploi





7j/7 24h/24 Ouvert à tous

Gratuit pour les voyageurs Tisséo



Tarifs en vigueur au 1er juillet 2024 Édition été 2024

Voyageurs Tisséo, garez votre voiture et prenez les transports collectifs

1. Avec les parcs relais à accès réglementé, bénéficiez de 24 h consécutives de stationnement gratuit à condition d'avoir validé votre titre de transport dans l'heure précédent votre sortie du parc relais.

Vous ne prenez pas les transports en commun? Stationnez quelques heures ou plusieurs jours dans un parc-relais Tisséo comme dans un parking classique!

Les 30 premières minutes sont gratuites

Tarif jour	0,60€	par quart d'heure de 8h à 18h
Tarif nuit	0,35€	par quart d'heure de 18h à 8h
Journée	26,50€	24 heures consécutives
Semaine	159€	7 jours consécutifs

- Tout quart d'heure commencé est décompté.
- Durée maximale de stationnement : 14 jours.
- Tout ticket perdu vous sera facturé.

Affichage des places disponibles en temps réel :

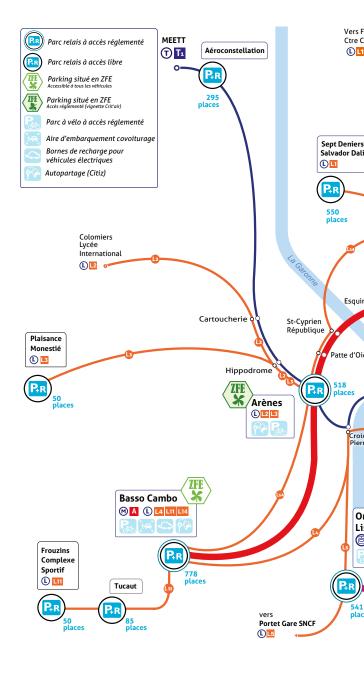
- Dans les 🔐 à accès réglementé
- Sur tisseo.fr
- Sur l'Appli Tisséo



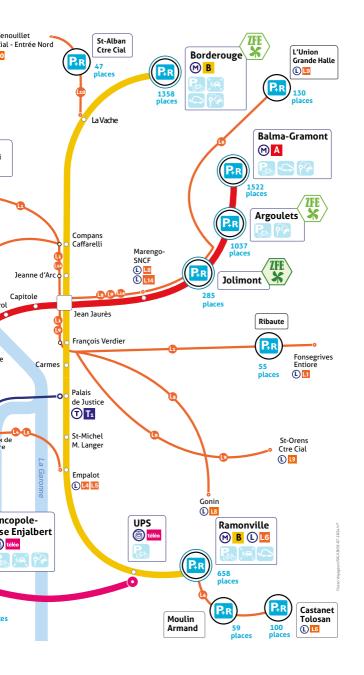
2. Avec les **parcs relais à accès libre** optimisez votre temps de trajet pour rejoindre votre destination.

Stationnez votre véhicule dans un de nos dix parcs relais à accès libre et continuez votre itinéraire grâce aux lignes Linéo et de bus qui desservent ces derniers.

Nos parcs relais en connexion avec le réseau Tisséo pour faciliter vos déplacements au quotidien!



- Ouvert à tous 7j/7 et 24h/24
- · Abonnement nuit et week-end
- Toujours gratuit pour les voyageurs Tisséo



R à accès réglementé

Mode d'emploi



000

avec un ticket Tisséo



avec votre carte bancaire sans contact, votre carte Pastel ou l'appli



en entrée

Appuyer sur le bouton de la borne pour obtenir un ticket de parking.

Conservez-le précieusement.

insérez:

1. votre ticket de parking dans la borne. Un montant s'affiche.

en sortie

2. Insérez votre ticket Tisséo, au même endroit.

Paiement uniquement si dépassement horaire.

insérez :

1. votre ticket de parking dans la borne. Un montant s'affiche.

2. Présentez le titre de transport utilisé pour le réseau Tisséo.

Paiement uniquement si dépassement horaire.

insérez :

- votre ticket de parking dans la borne. Un montant s'affiche.
- 2. Payez avec votre carte bancaire.











<u>Pour les voyageurs tisséo</u>

sans titre de transport

Astuce : Avec votre carte de transport ou votre smartphone, pas besoin de ticket de parking ! Présentez simplement votre carte de transport ou votre smartphone à l'emplacement prévu à cet effet sur la borne. /!\ Pensez à utiliser la même carte de transport ou le même smartphone en entrée

et en sortie pour qu'il remplace votre ticket de parking. /!\ Seul le paiement par carte bancaire est accepté.





Il vous suffit d'appeler en caisse automatique ou à l'interphone sur la borne d'entrée ou un agent vous portera assistance 7j/7 - 24h/24.



Retrouvez toutes les informations sur l'offre Tisséo dans les Conditions Générales de Vente disponibles sur tisseo.fr.

En cas de réclamation, remplissez le formulaire de contact sur tisseo.fr en précisant bien la date et heure de l'évènement, le Roù cela s'est produit et le numéro de votre carte de transport le cas échéant.

Bon à savoir: nos parcs relais sont accessibles aux véhicules ne dépassant pas 1,90 mètres de hauteur (et jusqu'à 2 mètres pour les Rede Basso Cambo et d'Oncopole).



Le saviez-vous?

Personnes en situation de handicap, Vous bénéficiez de places réservées*

Si le parc relais affiche complet, positionnez-vous sur la voie la plus à droite et présentez votre Carte Mobilité Inclusion ou votre carte de stationnement pour personnes en situation de handicap au visiophone.

Bornes de recharge Service disponible 24h/24 et 7j/7

Avec Allego**, rechargez votre véhicule électrique ou hybride directement depuis les parcs relais des 4 terminus des lignes A et B du métro **Ramonville**, **Borderouge**, **Balma Gramont et Basso Cambo**. Recharges de type standard, rapide ou encore ultra-rapide, nos bornes vous permettront d'effectuer votre plein en quelques minutes!

+ d'info sur les disponibilités et tarifs sur l'application SMOOV

Covoiturage

Il existe 4 aires d'embarquement covoiturage dans les de Ramonville, Borderouge, Oncopole et Basso Cambo. Les 30 premières minutes sont gratuites.

Autopartage

De nombreux R disposent de places réservées CITIZ! Un service accessible sur simple lecture de la plaque d'immatriculation, sans condition de durée ni d'utilisation des transports en commun. Stationnement inclus dans votre offre Citiz.

+d'infos sur le site Citiz Occitanie

Calcul d'itinéraire L'appli Tisséo vous guide vers les 🔝

L'application vous guide vers le Re le plus proche pour vous permettre de continuer votre trajet en transports en commun jusqu'à votre destination. Pour les Re à accès réglementé le nombre de places libres est affiché en temps réel.

^{*}Soumises aux mêmes conditions tarifaires ou de gratuité que tous les autres usagers.

^{**} www.allego.eu - Assistance/Dépannage utilisateurs 24h/7j (multilingue) : 01 87 40 66 57

La nuit et le week-end:

Résidents à proximité d'un parc relais à accès réglementé, abonnez-vous* pour 43€/mois!

L'abonnement vous permet de stationner du lundi au vendredi, entre 18h et 8h, et 24h/24 les week-ends et jours fériés.**

1. Souscrivez en ligne sur l'



- 2. Rendez-vous en agence pour activer votre abonnement sur la carte Pastel.
- 3. Présentez votre carte Pastel pour entrer et sortir du parc relais que vous aurez choisi.



Le paiement s'effectue par un prélèvement automatique mensualisé après la première mensualité payée comptant en agence.

/!\ Seul le parking d'Oncopole ne permet pas d'activer cette offre. En effet, le stationnement est limité à 24h en raison du risque d'inondation.

*Nombre d'abonnements limité.

^{**} Tout dépassement est soumis au tarif horaire.





+ DE STATIONNEMENT ET DE SERVICES!

- Près de 500 places supplémentaires dans votre parc relais silo à accès réglementé de Basso Cambo.
- Près des berges de la Garonne, le terminus Oncopole-Lise Enjalbert accueille un pôle d'échanges propice à l'intermodalité :
- parc relais de 543 places pour votre voiture,
- parc à vélos de 60 places,
- aire de covoiturage.

En savoir + sur la Zone à Faibles Émissions (ZFE)



Les parcs relais à accès réglementé ou libre, le bon réflexe.

Afin de diminuer la pollution de l'air et conformément à la Loi d'Orientation des Mobilités de 2019, Toulouse Métropole a mis en place progressivement depuis le 1er mars 2022 une Zone à Faibles Émissions (ZFE). Il s'agit d'une zone géographique dans laquelle les véhicules motorisés les plus polluants ne peuvent plus circuler, 24h/24 - 7jours/7.

Objectif : une métropole plus respirable pour préserver la santé des habitants.

Le dispositif de Zone à Faibles Émissions est entré en vigueur, au **1^{er} janvier 2023, pour les voitures des particuliers.**

La circulation des véhicules Crit'air 4, 5 et nonclassés (les plus polluants) est interdite dans un périmètre comprenant Toulouse à l'intérieur du périphérique et, à la marge, une partie de Tournefeuille et Colomiers.



Scannez ce QR code:

pour vous informer sur le périmètre de la ZFE, savoir si votre véhicule est concerné, commander une vignette Crit'air...



